

## Un groupe de travail créé au Sénat

© 13/12/2019 |  Terre-net Média

**Le Sénat a repoussé jeudi l'examen d'une proposition de loi visant à prévenir le suicide des agriculteurs, jugeant nécessaire d'approfondir la question avec la mise en place d'un groupe de travail.**



*La MSA fait état de 605 décès par suicide d'assurés du régime agricole. (@Olena Mykhaylova/Fotolia)*

**L**a chambre des territoires a renvoyé en commission le texte proposé par le sénateur de l'Hérault Henri Cabanel (RDSE à majorité radicale), sans l'examiner. « Ce n'est pas une loi qui permettra de résoudre une fois pour toutes » la question du **suicide des agriculteurs**, a estimé la rapporteure Françoise Férat (centriste).

« Trop longtemps resté à l'écart du débat public », un problème « aussi grave ne peut pas rester sans solution », a-t-elle ajouté.

La commission des affaires économiques a ainsi décidé de **créer un groupe de travail** de douze membres, relatif « aux moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des **agriculteurs en situation de détresse** ».

Ces travaux devraient déboucher sur un rapport préconisant des solutions pour améliorer ce que l'État propose en matière de **prévention du suicide des agriculteurs**.

Suicide : **Pour enfin briser un tabou, le monde culturel au chevet du monde agricole**

Pour le ministre de l'agriculture Didier Guillaume, « c'est une nécessité d'améliorer cette prévention ». Les statistiques les plus récentes de la sécurité sociale agricole, **la MSA, font état de 605 décès par suicide d'assurés du régime agricole** (233 salariés et 372 exploitants) en 2015.

« C'est plus d'un exploitant par jour qui se donne la mort, ce chiffre est terrible », a relevé Didier Guillaume. D'autres indicateurs sont également alarmants : « environ 300 appels par mois au **dispositif d'écoute pour les agriculteurs en situation de détresse Agri'Ecoute** ».

La proposition de loi d'Henri Cabanel visait à améliorer le système de détection des agriculteurs en situation de fragilité. L'idée était d'obliger les établissements bancaires à repérer les difficultés financières de leurs clients, chefs d'exploitation agricole ou salariés agricoles, et à les orienter vers un accompagnement social et psychologique. « Le compteur tourne », a alerté Henri Cabanel.